

le bulletin

Sacieres- st- Martin

AVRIL 2019

N° 72

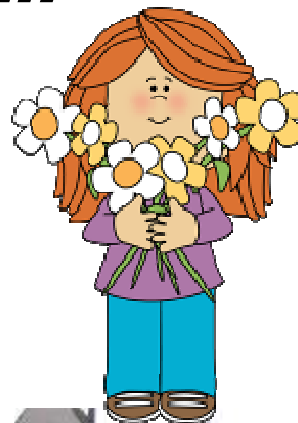
Le mot du Maire

Tout d'abord je tiens à apporter une précision au compte-rendu de la dernière réunion de conseil : l'alarme et la vidéo du hangar communal n'ont pas coûté la somme écrite mais 1 947 € pour l'alarme et 1 282 € pour la vidéo, les 10 000 € annoncés correspondent au montant total inscrit à cet article budgétaire.

Dans quelques jours nous allons voter le budget de l'année 2019. Si nos moyens nous le permettent nous allons réaliser les travaux suivants : routes et chemins (comme d'habitude), espace publique de la Puchallerie, travaux d'assainissement des eaux pluviales à La Lande, La Minière et Le Plaix, les toilettes de la mairie ainsi que le bétonnage du sol du hangar communal et divers petits travaux.

Dans quelques semaines vous allez être amenés à voter pour les élections européennes ; ce scrutin est très important, il faut donc s'exprimer surtout les agriculteurs car l'enjeu est important.

Th BERNARD



Citations :

"La vie est un écho:
ce que tu envoies, te revient,
ce que tu sèmes, tu récoltes,
ce que tu donnes, tu obtiens
et ce que tu vois dans les autres existe en toi."
- Zig Ziglar

Il y a beaucoup de gens dont la facilité de parler ne vient que de l'impuissance de se taire

- Cyrano de Bergerac



**DATES
Importantes**

30 Mars 9h-11h : Permanence inscription liste électorale
6 Avril : Pâques pour les enfants de Sacieres
25 Avril : Réunion publique (adoption de Poules)
5 Mai : Entretien de printemps à Chéniers
5 Mai : Epreuve cycliste internationale (la croix de la Barre)
18 Mai : Concours de pétanque à Chéniers (C F)
6 Juillet : repas du lavoir

Et si on y allait



Réalisations



Vidéo surveillance

Il était important de mettre rapidement sous surveillance vidéo le hangar communal .



Le lavoir à Chéniers

Sur demande du collectif ,les travaux sur le site du lavoir ont pu être réalisés cette année . Remercions Mr le Maire pour avoir tenu toutes ses promesses . Notons que toute l'opération a été menée rapidement et dans les délais promis .



Soirée

Auberge Espagnole



Ce samedi 2 Février, dans la salle des fêtes de Cheniers ,la projection d'un film rétro (fête de Cheniers 2003) a réuni une cinquantaine de personnes . La soirée se clôtura par un plantureux repas façon auberge espagnole.

Bravo à tous ces cuisiniers , une bonne note pour la soupe à l'oignon façon Dédé . Une belle soirée !!!

la chasse aux oeufs



Organisée dans le bourg de Sacierges St Martin par le comité des fêtes , la chasse aux œufs se déroulera le samedi 6 Avril à 14H30 . Les enfants invités auront à trouver des œufs que les cloches auront dispersés autour de l'église et de la mairie . Un goûter leur sera offert , les parents et amis sont invités à partager ce moment .



Rando à cheval

Le site de la Minière (Espace Pierre BOIS) a été choisi par le PNR pour devenir un point de départ de randonnée à cheval

Pêche pour les enfants

Le C F de Sacierges s'associe de nouveau cette année au CF de St Civran dans l'organisation du concours de pêche autour de l'étang de Chassingrimont . Un repas clôturera cette journée , ce sera un repas façon Auberge espagnole . Afin de faciliter l'organisation merci de vous inscrire rapidement auprès de Mr AXISA. Tel : 02 54 47 57 95.



8 Juin

L'APRÈS-MIDI

Gratuit



Dimanche 5 Mai , à partir de **9 H** toutes les personnes volontaires sont invitées à se réunir autour du lavoir de Chéniers afin de nettoyer cet espace communal . Cette matinée se terminera bien sûr autour d'un apéritif . En espérant vous voir nombreux sous un beau soleil .



Journée Citoyenne 5 Mai

course cycliste



Dimanche 5 Mai 2019

Entre Brenne et Montmorillonnais , course cycliste internationale UCI 1.2 . Départ Roussines 11H 45. Passage à la Croix de la Barre .



Pétanque



Pétanque du comité des fêtes de Chéniers

Grand concours de pétanque ouvert aux habitants de Sacierges et leurs amis .

Ne pas oublier de s'inscrire ..Toutes les inscriptions seront prises auprès de Mr GOULIAS Tel : 06 81 31 40 76 (10 équipes)

Une buvette sera ouverte pour les spectateurs et les artistes de la boule !!

Le début du concours sera donné à 15 H .



Projet de carrière sur les communes de Sacierges et Roussines

Hiver 2018/2019 : rencontre avec M. Pineau, responsable foncier chez Terreal

M. Pineau a exposé en détail à M. le Maire et ses adjoints le projet de carrière situé entre la Croix de la Barre et le Joux. Cette carrière s'étendrait sur 37,9 ha pour 100 ha acquis par Terreal. Au plus tôt, après réalisation de l'enquête publique, si l'autorisation d'exploiter est délivrée, l'exploitation du site commencerait en 2021.

Le site serait composé de 3 fosses, dont une seule serait située sur notre commune (la fosse 1, 16 ha, située en face de « La Gare » sur la route RD10 en direction de St Benoit). Les fosses 2 (19 ha sur Roussines) et 3 (14 ha sur Roussines) seraient a priori exploitées en premier, pendant environ une dizaine d'années. La fosse 1 serait a priori celle qui serait exploitée en dernier.

Ces fosses sont peu profondes, de l'ordre de 9 (fosse 1) à 12 mètres (fosse 2).

Une plateforme de stockage serait créée, d'une surface de 8 000 m², pour assurer une sortie sur la route Rdc 10 pour se diriger vers St Benoit puis Roumazières-Loubert en Charente (carrière principale de Terreal).

La carrière serait exploitée quelques semaines par an, a priori en période estivale, et le transport de l'argile extrait serait réparti sur toute l'année. Elle ne serait pas visible de la route, excepté pour la plateforme de stockage.

La terre végétale sera conservée pour une remise en état à mesure de la fin de l'exploitation de chaque fosse. Toutes les terres redeviendront agricoles et 3 plans d'eau pourraient être créés en remplacement des zones humides présentes actuellement (obligation de remettre en état et en fonction de l'écosystème actuel).

Au centre de la carrière serait créée une zone de vie permettant l'installation de 6 personnes pendant toute la durée d'exploitation.

L'ensemble des nuisances éventuelles sera étudié tout au long de l'enquête publique et chacun pourra donner son avis et faire part de ses oppositions au projet. Terreal reviendra de toute façon à notre rencontre, ainsi qu'à la rencontre de Roussines, pour nous informer de l'évolution du projet.

Pour le conseil municipal, Bérénice Lamoureux, adjointe.

INSEE

RECENSEMENT 2019 : un bilan très positif grâce à toute la population ! Notre commune a été recensée du 16 janvier au 17 février 2019. Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à Céline Demousseau, ce qui lui a permis de réaliser son travail d'agent recenseur dans de très bonnes conditions.



Grâce à l'implication de tous, 66% des foyers ont répondu par Internet, ce qui place Sacierges parmi les communes ayant le taux de réponse le plus élevé de l'Indre en 2019.

Nous avons le plaisir de constater que notre population se maintient voire même augmente légèrement puisque nous comptons 9 habitants de plus qu'en 2014 alors que nous avons enregistré 26 décès. Le chiffre définitif calculé par l'INSEE ne sera connu que dans l'été 2019 mais nous avons recensé 325 personnes.

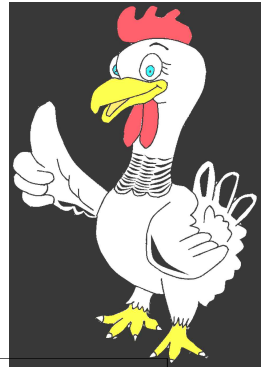
Rendez-vous dans 5 ans !

Bérénice Lamoureux, coordonnatrice du recensement 2019.

« Mes déchets pour des œufs »

« Adoptez deux poules ! »

jeudi 25 avril 2019



Cette opération est valable pour tous les volontaires, résidence principale ou secondaire, qui sont soumis à la taxe des ordures ménagères. Même si vous avez déjà des poules vous pouvez en adopter deux autres par foyer. Le flyer pour la réunion publique (salle des fêtes de Sacierges) est joint au bulletin.

Information

Vous pouvez retrouver tous les bulletins municipaux, depuis le bulletin N°1 (2001), sur le site de la mairie de Sacierges. WWW.mairie-sacierges.com

La commune rappelle qu'il ne faut pas déposer les encombrants sur les emplacements réservés aux dépôts de poubelles. Posez les sacs noirs, les sacs jaunes, dans les conteneurs noirs et jaunes, les verres dans le conteneur à verre, les journaux et publications dans leurs conteneur. Le reste de vos encombrants doivent être déposés à la déchèterie de votre communauté de communes qui se situe sur la route de St Benoît à Chaillac. Si toutefois vous ne tenez pas compte de ce message, ces encombrants seront rapportés chez vous par les cantonniers de la commune.



Collecte poubelles des jours fériés 2018

Pâques 2/4 jeudi 5 ;
fête du travail 01/5 jeudi 3 ;
Victoire 1945 8/5 jeudi 10 ;
Ascension 10/5 jeudi 10 ;
Pentecôte 21/5 Jeudi 24 ;

L'Assomption 15/08 Jeudi 16 ;
Toussaint 01/11 mercredi 31 ;
Noël 25/12 jeudi 27.

A NOTER

BIBLIOTHEQUE DE Sacierges
Ouvrte tous les dimanches matins de :
11h à 12h
Et mercredi de **17 H à 19 H**
Accessible gratuitement à tous
Adresse : Chéniers



HORAIRES

La Mairie sera ouverte au public
Lundi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30
Mardi : 9H à 12H
Jedi : 9H à 12H
Vendredi : 9H à 12H et 13H30 à 16H30

Repas du lavoir

Réservé aux habitants de Chéniers et à leurs invités le C f organise son « repas du lavoir » cette année le 6 Juillet. Vous recevrez votre coupon d'invitation courant Juin.



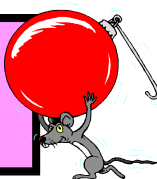
site internet

Vous pouvez dès à présent aller surfer sur le site de la Mairie :

WWW.mairie-sacierges.com

Vous y trouverez toutes les activités présentes dans votre commune. Beaucoup d'informations venant de votre Mairie et de certains habitants quand ils le désirent. Le bulletin municipal sera lui-même en ligne. Si vous voulez faire passer des messages via le site, merci de contacter la mairie.

Numéros d'URGENCES
SAMU 36 LE 15
Secours Urgences le
le 15, le 18, le 112
Gendarmerie le 17



Rédaction : Agnès RENVOISE
:Guy AXISA

Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie, merci

Réunion du Conseil Municipal du mardi 19 février 2019 à 20h30 à la Mairie de Sacierges St Martin
convocation du 11 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix neuf février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sacierges Saint Martin, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

PRESENTS : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Bérénice LAMOUREUX, Dominique PELLERIN, Alfred PRINCE, Agnès RENVOISE

ABSENTS EXCUSES : Guy AXISA, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Pascal DELANAUD

Secrétaire de séance : Bérénice LAMOUREUX Votants :6

ORDRE DU JOUR :

- DELIBERATION annulant LA DELIBERATION N°2018-10-037 POUR L'INSTITUTION D'UNE TAXE DE SEJOUR

Le Maire expose au Conseil Municipal que la délibération prise le 16 octobre 2018, concernant l'institution d'une taxe de séjour pour le gîte communal est illégale car la communauté de Commune Brenne Val De Creuse a déjà instauré cette taxe.

Il n'est pas possible d'instituer une taxe en plus de celle déjà en place.

C'est pourquoi, Mr Le Maire propose

- d'annuler la délibération n° 2018-10-037 instituant la taxe de séjour pour le gîte communal

-et de valider la délibération de la communauté de commune en date du 20 septembre 2018 fixant les modalités de versement de la taxe de séjour, à savoir au réel.

Le Conseil Municipal à 6/6 voix

- approuve l'annulation de la délibération N° 2018-10-037

- valide la délibération du 20 septembre 2018 de la communauté de commune

- DELIBERATION modifiant la DELIBERATION POUR CREATION DE POSTE DE GESTIONNAIRE DES LOCAUX COMMUNAUX

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a eu une erreur de saisie dans la délibération prise le 17 décembre 2018, sur la création d'un poste de gestionnaire de locaux communaux. En effet, la délibération précise un tarif horaire, alors qu'il convient de fixer un indice et une échelle. Le Maire informe que la rémunération correspondante est l'échelon 11 sur l'échelle C1 d'adjoint technique territorial.

- DELIBERATION FIXANT LES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire informe le conseil que l'indice d'indemnité du Maire et des Adjointes a évolué au 1^{er} janvier 2019.

En conséquence, le Maire et les Adjointes seront indemnisés sur la base (en %) maximale de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (6/6 voix pour). Il s'agit simplement d'un nouveau mode de calcul des indemnités.

- DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2018 (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») -
101 298.80 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 25 324.70 €, soit 25% de 101 298.80 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes.

sur les Bâtiments communaux

-installation électrique et sanitaire du bungalow au hangar communal pour 3 000€ au compte 2138

-installation protection vidéo du hangar communal pour 10 000€ au 2313

Le conseil municipal approuve à 6/6 voix.

- DELIBERATION DE RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE TRAVAUX DIVERS

Le Maire informe le Conseil Municipal que les recettes de travaux d'investissements inscrites au budget 2018 sont en attente de paiement et que le remboursement de la ligne de trésorerie 2018 n'a donc pas pu être effectué.

M. le Maire propose de renouveler cette ligne de trésorerie pour une durée maximale de un an.

Dès que les subventions en attente seront versées, le remboursement de la ligne de trésorerie pourra être envisagé.

Délibérations et sujets reportés à la prochaine réunion de conseil par manque d'informations

- Délibération sur les compétences eaux et assainissement (transfert vers la CDC)

- Délibération sur l'allongement de la dette locations Opac
- Règlement du cimetière. suite à audit, tarifs des concessions

QUESTIONS DIVERSES

Devis columbarium modifiés : suite à une erreur dans l'établissement du devis, l'entreprise en a proposé un nouveau ; le Conseil Municipal confirme son choix à 6/6 voix pour.

Point RPI : les effectifs présents à l'école de Roussines baissent régulièrement comme dans l'ensemble du département ; les 3 classes seront maintenues pour la rentrée 2019 mais il devient urgent d'envisager un regroupement avec d'autres communes dès le début de l'année 2019 ; à défaut, lors de la rentrée 2020, l'Académie pourrait imposer une fermeture de classe.

- Demande d'acquisition de chemins

-DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UN TERRAIN COMMUNAL . M. COLE dans le bourg de Sacierges St Martin

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande écrite de Mr COLE en vue d'acquérir deux chemins ruraux enclavés dans ses terrains.

Mr Cole, demeurant 14 rue des granchaumes le peu 36170 SACIERGES SAINT MARTIN serait acquéreur du terrain rural situé entre les parcelles D1974, D1966 et D1820 jusqu'au bord de la rue du bucheron, soit environ 111.20 mètres.

Le Maire précise que le déclassement et l'aliénation du terrain énuméré ci-dessus ne provoque aucun enclavement de propriété et ne pénalise pas du tout la circulation autour du cimetière.

Après en avoir délibéré, le conseil, à 6/6 voix pour, émet un avis favorable à l'unanimité à la demande de Mr COLE et charge le maire :

- * de prescrire l'enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation des délaissés et terrain,
- * d'effectuer les démarches nécessaires à la mise en place de cette enquête.

Tous les frais éventuels seront à la charge des acquéreurs.

Le prix de vente du m² de terrain est indiqué sur la délibération du 13 décembre 2007 n°2007/35. (soit 5€ le m²)

DEMANDE DE LA FAMILLE MOREAU-PUCETTI pour acquisition d'un chemin au Moulin

Ce chemin est actuellement utilisé par un agriculteur et sa disparition pourrait entraîner un enclavement de certaines parcelles agricoles. M. le Maire et certains conseillers ont rencontré les deux parties acquéreur et utilisateur. A ce jour, aucune solution n'a été trouvée mais une rencontre sera organisée en mairie pour étudier toutes les possibilités.

Info travaux maison Authiat

Suite aux signalements des locataires, des petits travaux ont été effectués (isolation de la salle de bains en particulier).

- Info travaux divers pour 2019

Le conseil municipal prépare activement son budget 2019 et a prévu de réaliser des travaux restés en attente depuis plusieurs années : aménagement de la Puchallerie, curage des fossés, aménagement de chemins à la Barre et au Barreau, maîtrise des eaux pluviales au Plaix, réalisation de trottoirs à la Lande, aménagement de buses à la Minière, finition et correction des panneaux de signalisation.

A long terme, pour éviter une désertification du Bourg, le conseil municipal propose d'étudier un projet d'assainissement collectif qui revaloriserait certainement les habitations.

